



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N°289 - 6 novembre 2015

- Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'envoyeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Site : <http://www.mmf-france.fr>

SOMMAIRE

- 1 - En soutien à la Marche contre les Violences machistes de Madrid - Rassemblement 7 novembre - Paris - Page 2
- 2 - Manifestation : « Nous toutes contre les violences faites aux femmes » - 21 novembre - Paris - Appel collectif - Page 4
- 3 - COP21 - Rencontre d'information et de débats « Féministes pour la justice climatique » - 18 novembre - Paris - Appel collectif - Page 5
- 4 - Plus de 1500 expertes recensées sur le site expertes.eu - Page 5
- 5 - Retraites complémentaires : les femmes à nouveau oubliées - Christiane Marty, Suzy Rojtman - Page 6
- 6 - Mobilisons-nous pour que la réforme des retraites ne se fasse pas sur le dos des femmes ! Signez l'appel - Osez le féminisme ! - Page 7
- 7 - Tâches ménagères : les inégalités ont la vie dure - Le Monde - Julia Pascual - Page 8
- 8 - Stérilisations forcées des femmes roms en Tchécoslovaquie : un crime eugénique passé sous silence - Page 10
- 9 - Soutien à Miné Günbay - ECFV - Page 11
- 10 - Manifestons samedi 5 décembre 2015 contre le chômage et la précarité et pour la justice sociale - Page 11
- 11 - Sexisme and the city - Catherine Vincent - Le Monde des cultures et idées - Page 12
- 12 - Pour que les femmes s'approprient les informations afin d'accéder à leurs droits ! - Femmes et enfants face à la violence conjugale - Maison des Femmes Paris - 20 novembre
- 13 - Aucune violence contre nous ne doit être tolérée, action contre les violences masculines - Maison des Femmes de Paris - Page 16
- 14 - « Le traitement médiatique des violences faites aux femmes » - Jeudi d'Acrimed - 26 novembre 2015 - Paris - Page 17
- 15 - Conférence - Débat « L'expérience de la Ville au féminin : Processus d'exclusion et stratégies d'appropriation » - Association Solidarité Femmes - Le Relais 77 - Montreuil-Fault-Yonne - 17 novembre - Page 17
- 16 - Colloque international « Je travaille, donc je suis. Le Magie a 20 ans » - 4 décembre - Paris - Page 18
- 17 - Ce mois-ci chez Violette and Co - Page 18
- 18 - Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe - Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes - Page 19
- 19 - Livre : « Marie » - Françoise Clavel, Juliette Kahane, Inès de Luna, Marie-Pierre Macia, Valérie Morin, Nadja Ringart, Mona Thomas - Page 20

MOBILISATION

1 - En soutien à la Marche contre les Violences machistes de Madrid - Rassemblement 7 novembre - Paris

En soutien à la Marche contre les Violences machistes de Madrid

RASSEMBLEMENT

Samedi 7 novembre - 12h
Place de la Sorbonne

Et SIT-IN à 12h30

Venez habillées en noir

<https://www.facebook.com/events/1683675395210787/>

Nous voulons, depuis Paris, soutenir cette initiative. Cette lutte nous concerne toutes. Nous ne voulons plus aucune femme assassinée. Ensemble, nous pouvons y arriver.

C'est d'ailleurs grâce à votre soutien et à la mobilisation massive de janvier 2014 que la loi contre l'avortement a été abrogée en Espagne. Une fois de plus, nous demandons l'union et la solidarité de tous les collectifs féministes pour ce 7 novembre.

Cet évènement prendra la forme d'une manifestation sur la Place de la Sorbonne à midi et un sit-in à 12h30 : la même action à la même heure qu'à Madrid et autres villes qui se joindront à nous depuis l'étranger. Aussi, nous serons vêtues de noir pour symboliser le deuil pour toutes les femmes assassinées, victimes de la violence machiste.

Cette initiative vise également à exiger des engagements sérieux et définitifs sur ce sujet des forces politiques espagnoles. On revendique un Pacte d'État qui inclue et garantisse la lutte et les moyens nécessaires pour éradiquer les violences contre les femmes dans tous les agendas politiques, un budget pour la protection de chaque victime, ainsi que des réparations pour toutes les victimes passées.

Sur les pas des villes argentines, chiliennes et uruguayennes dont les rues ont été occupées sous le slogan #NiUnaMenos (#PasUneDeMoins), la Marche contre les Violences Machistes veut remplir les rues de Madrid, de Paris, et de toutes les villes qui voudront s'y joindre. Le 7 novembre (7N) nous exigerons un engagement et un Pacte d'État pour la vie de toutes, parce que la pandémie de la violence contre les femmes attaque des femmes venues de tous horizons, de toutes les couleurs, de toutes conditions. C'est pourquoi il est essentiel que ces engagements soient pris par tous les acteurs politiques et sociaux. Parce que cela nous touche toutes et tous,

Manifeste espagnol: Le mouvement féministe dénonce que les violences machistes représentent la manifestation la plus violente de l'inégalité de genre et représentent la plus grande violation des droits humains des femmes subie par notre société.

Depuis 1995, 1378 femmes ont été assassinées par le terrorisme machiste. Depuis le début de l'année, 70 féminicides et autres assassinats contre des femmes, commis par des hommes, ont été comptabilisés. Rien que pendant l'été 2015, 37 femmes et 8 enfants mineurs ont été assassinés par leurs conjoints, leurs pères, ou les conjoints de leurs mères. Les femmes et les enfants mineurs subissent la violence patriarcale sous de multiples formes. Et ce n'est que la partie émergée de l'iceberg.

Au cours des dernières années, nous avons subi les conséquences des coupes budgétaires systématiques dans les finances publiques, dans le domaine des droits sexuels et reproductifs, des coupes budgétaires en ce qui concerne l'interruption volontaire de grossesse des mineures de 16 et 17 ans, des coupes budgétaires dans les fonds destinés spécifiquement à la lutte contre les violences machistes. La culture patriarcale nous culpabilise, sans que la société, les médias ni les pouvoirs publics, ne se dressent contre les mythes misogynes et anti-féministes.

Le mouvement féministe considère que les violences que nous subissons dans plusieurs domaines ont lieu dans une société qui tolère l'inégalité, qui réduit la crédibilité et l'autorité des femmes. Le machisme alimente notre dévalorisation, réduit nos corps à de simples objets et ne respecte pas nos décisions. De même, ces agressions sont inséparables de celles que subissent les personnes qui ne correspondent pas à un modèle de masculinité hégémonique.

C'est pour toutes ces raisons que le mouvement féministe convoque la Manifestation contre les violences machistes le 7 Novembre pour :

Exiger :

- Que la lutte contre le terrorisme machiste soit une question d'État ;
- Que soit développée et mise en place la Convention d'Istanbul, que les recommandations de la CEDAW soient appliquées, que la loi 1/2004 soit modifiée pour que toutes les formes de violence contre les femmes soient prises en compte ;
- Que toute la société, ses organisations et institutions s'engagent dans cette lutte ;
- Que la lutte et les moyens financiers mis en place tiennent compte non seulement de la violence exercée par le conjoint ou l'ex-conjoint, mais aussi des agressions sexuelles, du harcèlement sexuel dans le monde du travail, de la traite ayant pour objet l'exploitation sexuelle/professionnelle de femmes et jeunes filles, et toutes les violences machistes ;
- Que toutes les instances du gouvernement s'engagent réellement pour la prévention et l'éradication des violences machistes, ainsi que pour l'accompagnement et le dédommagement de toutes les femmes qui vivent des situations de violence, indépendamment de leur situation administrative ;
- Que l'accent soit mis sur la protection des femmes touchées par la violence, en leur proposant diverses possibilités qui impliquent une véritable reconstruction de leur vie, sans oublier les aspects économiques et sociaux, pour elles et leurs enfants ;
- Que la prévention soit une politique prioritaire qui inclue un système co-éducatif dans chaque cycle, la formation spécifique de tout le personnel professionnel qui intervient dans les procès, les médias, la production culturelle et la société civile, pour la lutte contre les violences machistes ;
- Que les médias s'engagent à traiter de manière adéquate les différentes sortes de violences machistes, en les rendant visibles, en évitant le sensationnalisme malsain dans le traitement de l'information, et en utilisant un langage et des images non-sexistes ;
- La disparition de la garde partagée imposée, ainsi que du programme de visites aux enfants mineurs des pères condamnés pour maltraitance. Le retrait et le non-accord de l'autorité paternelle aux pères condamnés pour maltraitance.

Prenons conscience que le Machisme Tue et rend impossible le «vivre ensemble» attendu d'une démocratie. Nous sommes ici pour faire appel à chaque personne, à chaque institution, à chaque parti politique, à chaque gouvernement, pour ne pas être complices de cette barbarie. La moitié de l'humanité doit continuer à vivre, nous ne pouvons pas permettre un seul assassinat de plus.

Pour toutes ces raisons, nous vous attendons le 7 Novembre prochain à Madrid, où nous réaliserons une manifestation qui partira du Ministère de la Santé sur le Paseo del Prado, à 12h, et qui prendra fin Plaza España.

2 - Manifestation : « Nous toutes contre les violences faites aux femmes » - 21 novembre - Paris - Appel collectif

Nous toutes contre les violences faites aux femmes

MANIFESTATION

Samedi 21 novembre - 14h30

République - Ministère de la Justice - Place Vendôme

Nous toutes injuriées, maltraitées, harcelées, discriminées pour notre genre ou nos orientations sexuelles, violentées, mariées de force, excisées, prostituées, violées, Nous toutes contraintes à l'exil Nous dénonçons la violence de tous ces maux, de tous ces mots, l'implacable réalité d'un monde hétéro patriarcal, exploiteur, oppresseur et faiseur de guerres Nous, Femmes que les guerres et la faim, la sécheresse, les inondations ont jeté sur les mers et les routes au péril de nos vies ;

Nous, dont les corps sont bafoués par les viols de guerre ;

Nous, qui affrontons l'exil la peur au ventre tant les violences sont multiformes ;

Nous, qui ne savons vraiment pas où nous allons et de quoi demain sera fait ;

Nous, qui devons quémander l'asile du riche pays d'accueil et devons raconter encore et encore l'irracontable horreur... ;

Nous, Femmes contraintes de vendre notre corps pour survivre, ployées par la précarité et les difficultés ;

Nous, enlevées, trafiguées, «dressées», pour satisfaire les envies des messieurs de nos villes ou campagnes et enrichir nos exploiteurs ;

Nous, sur lesquelles les clients défilent mais ne seraient pas responsables ;

Nous, livrées à toutes les violences d'un monde sans avenir ;

Nous, Femmes qui supportons partout les sous-entendus, les injures, les attouchements ;

Nous, qui subissons le harcèlement de nos collègues, de nos patrons, de nos maris ou de nos frères ;

Nous, lesbiennes, bisexuelles ou trans, violentées moralement, physiquement violées en « correction » de notre genre et de nos orientations sexuelles ;

Nous, excisées, mariées de force ;

Nous, frappées à mort par nos conjoints, concubins ou compagnons ;

Nous, violées sans vergogne par nos proches ou des inconnus prédateurs....

La violence envers une seule d'entre nous est une violence envers toutes les femmes. Toutes et Tous ensemble contre les violences masculines ! Toutes et Tous ensemble contre cette domination ! Vous ne nous soumettrez jamais ! Nous ne nous soumettrons jamais !

Nous exigeons :

- Pour toutes, et particulièrement pour les exilées, le droit à l'asile et à la sécurité, l'accès à la langue, le logement, le travail, l'accès aux droits à la santé et aux soins
- Le vote de la loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel telle qu'adoptée par l'Assemblée Nationale le 4/12/13, qui devra être améliorée quant à l'accueil des victimes de la traite ;
- La satisfaction des exigences portées par les associations féministes de lutte contre les

violences, toutes unies : notamment en transposant obligatoirement dans le droit français les mesures de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique dite Convention d'Istanbul ratifiée par la France en juillet 2014.

Nous toutes, avec nos associations, syndicats ou partis, proclamons notre unité et notre détermination pour nous dresser, toujours et partout, contre les violences faites aux femmes.

Premiers signataires : CNDF, Amicale du Nid, APEL-Égalité, ASFAD, CADAC, les Chiennes de garde, CGT, Collectif féministe contre le viol-Violes Femmes Informations, Coordination Lesbienne en France, DIDF-Fédération des associations des travailleurs et des jeunes, les effrontées, Encore Féministes, Ensemble !, Fédération IFAFE, Fédération Nationale Solidarité Femmes, Féminisme Enjeux-Théâtre de l'Opprimé, Femmes Égalité, Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir, Femmes Migrantes Debout, Femmes solidaires, FFA & AFA-Congo - Fondation pour les Femmes Africaines, FIT-une femme un toit, GAMS, Ligue des Femmes Iranaises pour la Démocratie, Maison des Femmes de Paris, Mouvement de la Jeunesse Communiste de France, Mouvement du Nid, Parti Communiste Français, Rajfire, Représentation internationale du mouvement des femmes kurdes, Réseau féministe « Ruptures », SKB Union des femmes socialistes Turquie , SNPES-Pjj FSU Ile de France, SNPES-Pjj FSU, SNUEP-FSU, Union Syndicale Solidaires, ZIN association de femmes kurdes, Marche Mondiale des Femmes France...

3 - COP21 - Rencontre d'information et de débats « Féministes pour la justice climatique » - 28 novembre - Paris - Appel collectif

A l'occasion de la COP 21 en France, le Groupe d'associations françaises « Genre et justice climatique » vous invite à une rencontre d'information et de débats « Féministes pour la Justice climatique ».

La veille de la marche mondiale du 29 novembre pour le climat dans les rues de Paris et à deux jours de la Conférence de l'ONU sur les changements climatiques à Paris-Le Bourget, la journée du 28 novembre est ouverte à tous et toutes dans la limite des places disponibles : associations de femmes et féministes, autres associations, grand public, hommes et femmes concernés par les enjeux climatiques, le développement durable et la transition écologique.

Au programme du 28 novembre : information et échanges sur les enjeux climatiques, du niveau international au niveau territorial, dans une perspective de l'égalité femmes-hommes.

Plusieurs ateliers : droits des femmes, climat et développement durable ; inégalités sociales et justice climatique ; genre et modes de production et de consommation ; agriculture et souveraineté alimentaire ; énergie, ressources naturelles ; migrantes et réfugiées...

L'objectif de la journée : faire connaître l'approche de genre dans les enjeux climat et développement soutenable, faire émerger des pratiques et des recommandations dans la lutte contre les causes du dérèglement climatique et pour la transition écologique et la justice sociale.

Le lendemain, dimanche 29 novembre, une marche aura lieu dans les rues de Paris et dans de nombreuses villes du monde.

Lieu : auditorium, Hôtel de ville, 5 rue Lobau, 75003 Paris métro Hôtel de Ville (ligne 1)

Pour s'inscrire, obligatoire pour raisons de sécurité : [climat\(at\)adequations.org](mailto:climat(at)adequations.org)

TEXTES

4 - Plus de 1500 expertes recensées sur le site expertes.eu

4 mois après sa sortie, le site lancé par France Télévisions, Radio France et le groupe Egalis a accueilli 500 nouvelles expertes.

Les chiffres publiés récemment par l'[INA](#) ont remis un coup de projecteur sur les inégalités femmes - hommes dans les médias : lors de l'année 2014, l'[INA](#) révèle que l'on comptait seulement entre 19 % et 25 % de femmes parmi les invitée-es des matinales radio. Le 8 juin

dernier, le groupe Egalis, Radio France et France Télévisions ont lancé le site expertes.eu, un site Internet recensant des femmes expertes. Le site des Expertes est pratique, gratuit et rapide d'utilisation pour les journalistes.

En 4 mois, plus de 500 nouvelles expertes se sont inscrites, ce qui représente une augmentation de 50 %. Le site expertes.eu recense désormais plus de 1500 fiches d'expertes - chercheuses, cheffes d'entreprises, présidentes d'associations ou d'institutions - sur près de 300 thématiques. Chaque fiche contient une courte biographie, les passages médias de l'experte, ses publications et ses coordonnées complètes. Près de 400 journalistes y sont accrédité-es et accèdent ainsi aux coordonnées personnelles des expertes.

Le site des Expertes veille à la diversité des profils qu'il met en avant. Comme l'a souligné récemment le [CSA](#), l'absence de diversité dans les médias pèse tout autant sur l'égalité que l'absence de femmes. Le site expertes.eu est un outil à destination des journalistes, programmateurs et programmatrices mais également des entreprises, collectivités, associations ou universités afin de faire avancer la place des femmes dans les colloques, événements ou tables rondes qu'ils et elles organisent.

Sur le site expertes.eu, vous pourrez par exemple croiser Anaïs Rassat, astrophysicienne au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, Alice Barbe, directrice de Singa France, plateforme d'échange et de collaboration entre les réfugiés et leur société d'accueil, Laetitia Avia, avocate spécialisée en contentieux des affaires ou Isabelle Davion, maîtresse de conférence à la Sorbonne spécialisée sur le soldat inconnu en Europe.

Contact presse : Lisa Pleintel, 06 88 85 65 77, contact@expertes.eu

5 - Retraites complémentaires : les femmes à nouveau oubliées - Christiane Marty, Suzy Rojtman

L'accord conclu le 16 octobre dernier va à l'encontre de l'objectif d'égalité entre les femmes et les hommes, quoi qu'en disent ses partisans.

Un accord de principe sur les retraites complémentaires Agirc et Arrco a été conclu le 16 octobre dernier entre le patronat et trois syndicats (CFDT, CFE-CGC, CFTC). Une économie annuelle de 6 milliards d'euros devrait ainsi être dégagée en 2020... économie qui pèse quasi exclusivement sur les salarié-es et les retraité-es (à environ 90 %). Les mesures principales en sont le recul de la date annuelle de revalorisation des pensions, leur sous-indexation (revalorisation inférieure à l'inflation), la baisse des droits futurs des salarié-es et un système d'abattement et de bonus sur la pension complémentaire. Alors que ces pensions ont déjà été fortement dégradées par les précédents accords, celui qui vient d'être conclu va encore aggraver la tendance.

De plus, les négociateurs n'ont certainement pas pris toute la mesure des conséquences sur les femmes. En particulier, le système d'abattement qui est instauré aboutit à allonger d'un an la durée de cotisation exigée pour toucher sa pension (base et complémentaire) sans subir de décote. Par exemple, une personne qui souhaite partir en retraite à l'âge légal (62 ans) et qui a la durée de cotisation exigée se verra néanmoins appliquer un abattement de 10 % sur sa pension complémentaire. Et ceci pendant trois ans. Pour ne pas subir l'abattement, elle devra rester en emploi un an de plus, jusqu'à 63 ans.

On le sait, toute augmentation de la durée de cotisation pénalise davantage les femmes car elles ont encore aujourd'hui des carrières en moyenne plus courtes. Elles risquent donc plus souvent de voir leur pension amputée par cet abattement. Or celle-ci est déjà bien plus faible que celle des hommes. En 2014 par exemple, la pension moyenne de l'Agirc servie aux femmes ne représente que 40,2 % de celle des hommes. À l'Arrco, les femmes liquident leur retraite 8

mois plus tard que les hommes. La part de femmes subissant déjà une décote sur leur pension de base est supérieure à celle des hommes, et leur décote est en moyenne plus forte... Et elles devront donc bientôt subir également un abattement de 10 % sur leur pension complémentaire ? Ou prolonger leur activité d'un an, alors que dans de nombreux métiers, en particulier à dominante féminine (infirmières, aides-soignantes, etc.) les personnes arrivent déjà aujourd'hui épuisées à l'âge de la retraite ?

L'accord prévoit certes un abattement réduit à 5 %, voire nul, pour les retraités soumis respectivement au taux réduit, ou nul, de CSG. Les partisans de l'accord soulignent que les pensions modestes, et donc les femmes, seront ainsi épargnées. Aucun retraité partant avec moins de 1100 euros ne sera concerné par un abattement, affirme la CFDT. Qu'en est-il vraiment ? Le critère d'application d'une CSG à taux nul ou réduit sur la pension se base sur le revenu fiscal de référence (RFR) : par exemple, le taux nul de CSG est appliqué pour un RFR inférieur à 10 633 euros pour une personne seule et à 16 311 euros pour un couple. Ce qui correspond, pour une personne, à un niveau maximum de pension de 985 euros¹. Une personne dont la pension est de 1100 euros sera donc bel et bien être concernée par un abattement, qui sera en l'occurrence de 5% ! L'abattement potentiel de 10 % concernera les pensions supérieures à 1 287 euros.

L'application d'un critère basé sur le revenu fiscal de référence pose un problème récurrent. En effet, les couples mariés ou pacsés étant imposés de manière conjointe, le revenu fiscal de référence est celui du couple, donc identique pour chacun des deux conjoints quel que soit le niveau respectif de leur revenu. Or, dans la grande majorité des cas, la femme a un revenu, salaire ou pension, inférieur à celui de son conjoint. Ainsi, même dans les cas où le niveau de sa pension la rend éligible au taux nul de CSG - et donc devrait l'exonérer de tout abattement - elle risque fort de se voir concernée par l'abattement de 10 % ou de 5 % du fait d'un revenu plus élevé de son conjoint qui fait passer le RFR du couple au-dessus du seuil d'exonération. Donnons un exemple. Si une femme a une pension de 750 euros - plus que modeste donc - qui devrait l'exclure de tout abattement potentiel, elle sera concernée par l'abattement de 10 % dès que son conjoint a un revenu supérieur à 1225 euros. Ce qui ne le classe pourtant pas parmi les personnes aisées. Il semble que ce problème de seuil variable en fonction du revenu du conjoint n'ait pas été pris en compte. Oubli au détriment de nombreuses femmes...

Cet accord va à l'encontre de l'objectif d'égalité entre les femmes et les hommes, quoi qu'en disent ses partisans. Des solutions justes existent pourtant pour financer les retraites. L'axe central inclut la réduction du chômage, l'amélioration des salaires mais aussi la lutte contre le temps partiel subi par les femmes et la réalisation de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Rappelons qu'une étude de 2010 de la Caisse nationale d'assurance vieillesse avait montré qu'une égalisation par le haut des salaires entre les femmes et les hommes, qui serait atteinte en 2023 dans la simulation, permettrait de faire entrer 11 milliards d'euros de cotisation pour la seule retraite de base. De quoi inciter à secouer la résignation ambiante qui semble accepter comme inéluctables les inégalités entre les femmes et les hommes. Ou qui fait semblant de préserver les femmes avec de tels accords !

Christiane Marty est co-auteure de Retraites : l'alternative cachée, Syllepse, 2013.

Suzy ROJTMAN co-porte parole du Collectif national pour les droits des femmes, Christiane MARTY membre du conseil scientifique d'Attac et de la Fondation Copernic

6 - Mobilisons-nous pour que la réforme des retraites ne se fasse pas sur le dos des femmes ! Signez l'appel - Osez le féminisme !

Aujourd'hui, la pension moyenne des retraitées est de 930 € mensuels en droits propres contre 1600 € pour les hommes ; les femmes perçoivent en moyenne une pension inférieure de 42 % à celle des hommes ; 2 retraités pauvres sur 3 sont des femmes ; parmi les femmes parties à la retraite en 2011, 25 % ont attendu 65 ans ou plus pour éviter la décote contre 15 % des hommes.

Cette situation est intolérable parce que profondément injuste. Alors que les femmes sont en moyenne rémunérées 27 % de moins que les hommes, notre société ne se donne ni les moyens d'atteindre l'égalité professionnelle, ni ceux de combler les inégalités au moment de la retraite. Pire, les réformes successives, en allongeant la durée de cotisation, en augmentant la décote et en relevant l'âge légal de départ ont encore dégradé la situation des femmes.

Nous savons qu'une autre réforme est possible : une réforme plus juste pour tou-te-s et particulièrement pour les femmes.

Signez l'appel : « Le martèlement d'un discours conférant à l'allongement de la durée de cotisation un caractère prétendument inéluctable ne saurait nous faire rejoindre les rangs des fatalistes. En effet, nous ne pourrions nous résoudre à ce que les femmes subissent la double peine des carrières morcelées et d'une fin de vie précaire et nous savons qu'une autre réforme est possible : une réforme plus juste pour toutes et particulièrement pour les femmes.

Nous demandons :

- la mise en place d'outils efficaces pour lutter contre les inégalités salariales ;
- la surcotisation des salaires à temps partiel sur la base d'un salaire à temps plein, surcotisation entièrement à la charge des entreprises, afin d'éviter que les salaires partiels ne se transforment en retraites partielles ;
- la suppression de la décote qui n'est rien d'autre qu'une double peine affectant en premier lieu les femmes ;
- la revalorisation des basses pensions et des minima de pension afin qu'aucune pension ne soit inférieure au seuil de pauvreté ;
- la prise en compte des années de formation et d'insertion dans la durée d'assurance validée ;
- l'amélioration des avantages familiaux afin qu'ils compensent mieux l'impact des interruptions de carrières sur les salaires.

Pour signer : <http://retraites-femmes.fr/femmes-ne-battons-pas-en-retraites-battons-nous-pour-nos-retraites/>

7 - Tâches ménagères : les inégalités ont la vie dure - Le Monde - Julia Pascual

Si les emplois du temps des femmes et des hommes ont convergé ces trente-cinq dernières années, les premières continuent d'assumer les deux tiers du travail domestique. Plus inquiétant : le rapprochement des emplois du temps a tendance à se ralentir, ce qui pourrait annoncer qu'un palier est en voie d'être atteint.

C'est une longue plongée dans le quotidien des Français et les inégalités de genre que publie, jeudi 29 octobre, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), dans un numéro spécial de sa revue *Economie et Statistique*. Regroupant et analysant quatre enquêtes réalisées entre 1974 et 2010, des chercheurs portent un regard sur la façon dont les hommes et les femmes se répartissent les tâches domestiques. Et le constat pourrait se résumer à un tiède « peut mieux faire ».

« L'essentiel du mouvement de convergence se fait dans les années 1970 et 1980 », confirme Cécile Brousse, l'une des auteurs de l'étude. Dans le détail, on remarque que cette convergence est liée à la baisse du temps consacré au travail rémunéré chez les hommes

(montée du chômage, part croissante des retraités) et au fait que les femmes passent de leur côté moins de temps à s'occuper du foyer.

Oubliés le tricot et la couture : En d'autres termes, « ce sont les femmes qui font la plus grande partie du chemin », résume Cécile Brousse. Sur l'ensemble de la période, « les citadines consacrent dix heures de moins par semaine » aux tâches domestiques, établit l'Insee. Phénomène à la fois imputable à des éléments sociodémographiques (housse du niveau d'étude, du taux d'activité, de la part de femmes vivant seules et diminution du nombre d'enfants par femme), mais aussi, et pour moitié, à d'autres facteurs tels que « la très forte diminution du temps consacré à l'entretien des vêtements » (moins deux heures par semaine en moyenne). *Oubliés le tricot et la couture* : le rapiéçage a perdu de son attrait ace aux vêtements bon marché. De même, la lessive à la main est de plus en plus rare et le repassage est devenu facultatif sur des vêtements fonctionnels comme le jean.

Autres tâches qui prennent l'eau : la vaisselle (moins trois heures par semaine) et la cuisine (moins deux heures par semaine). L'exception française semble finalement céder : comme les autres pays occidentaux, les Français mangent davantage à l'extérieur, se font livrer ou optent pour les plats préparés.

Externalisation des tâches : Ce n'est donc pas tant que les hommes en font plus (même si, de fait, ils consacrent trois heures et demie supplémentaires par semaine aux tâches domestiques) mais qu'une part croissante des tâches s'est déplacée à l'extérieur des ménages, « ce qui a permis aux femmes de se détacher de la sphère familiale et de vivre de manière plus indépendante », dit l'Insee.

Mais, et ce n'est pas le moindre des paradoxes, ce sont aussi les femmes qui ont assumé cette externalisation : « Une part importante de la population féminine, en partie libérée des tâches ménagères, a occupé les postes créés » dans le secteur du ménage, de l'aide à la personne, de l'accueil des jeunes enfants, des activités récréatives ou encore de la restauration.

Dans ses travaux, Cécile Brousse évoque à ce titre un « régime libéral » dans lequel les femmes les plus aisées se déchargent (notamment vers une main-d'œuvre féminine étrangère), tandis que les hommes continuent de limiter leur implication dans les tâches les moins gratifiantes.

Les mères continuent d'assumer 65 % des tâches parentales. C'est d'ailleurs une autre observation majeure que fait l'Insee sur ces trente-cinq dernières années : si les hommes, pris dans leur globalité, demeurent réfractaires à la vaisselle et à l'entretien du linge, ils consacrent en revanche cinquante minutes de plus par semaine aux enfants, « l'essentiel de cette évolution s'étant produite au cours de la dernière décennie », précise l'étude. Sans surprise, ce sont surtout les activités de jeux, de conversation et d'aide à l'apprentissage que les pères privilégient, c'est-à-dire celles qui procurent le plus de satisfaction. Au bout du compte, les mères continuent d'assumer 65 % des tâches parentales. Ce qui, rappelle l'Insee, pèse sur leur activité professionnelle, et se traduit par des interruptions de carrière et des journées de travail plus courtes. Avec, à la clé, des inégalités de salaire et la persistance d'un « plafond de verre ». « Pourquoi les hommes et les femmes effectuent-ils des choix aussi conformes à la tradition ? », s'interrogent les chercheurs. En effet, même lorsque les femmes investissent fortement le marché du travail, voire lorsqu'elles gagnent plus d'argent que leur conjoint, « on n'observe pas le renversement des rôles qu'impliquerait une répartition des tâches efficiente ». Il existe bien un quart des couples dans lesquels l'homme fait davantage de travail domestique et « ce sont plutôt des couples où l'homme est au chômage ou des couples où les deux conjoints travaillent et où il y a des contraintes horaires », analyse la démographe Ariane Pailhé.

Les normes de genre restent donc prédominantes, même chez les jeunes générations, puisque l'Insee observe une implication précoce des filles dans les tâches tournées vers l'entretien des membres de la famille. Or, ce sont bien ces normes qui recèlent les futures marges de progression, une fois épousées celles issues de l'automatisation des tâches ménagères et de la progression du taux d'activité des femmes.

8 - Stérilisations forcées des femmes roms en Tchécoslovaquie : un crime eugénique passé sous silence

Le 1er octobre 2015, le Premier ministre tchèque Bohuslav Sobotka (ČSSD) a annoncé sans donner de détails que la proposition de dédommagement pour les victimes de stérilisations forcées entre 1970 et 2009 (date de la dernière stérilisation recensée a été rejetée par le gouvernement. Le rejet de cette proposition par le Premier ministre tchèque n'est que la dernière preuve que la population Rom continue d'essuyer des discriminations graves et impunies en Europe.

La stérilisation des femmes Roms existe depuis le début du 20ème siècle dans des pays tels que la Norvège et a été prolongée pendant la Seconde Guerre Mondiale dans des pays tels que l'Allemagne, l'Autriche, la Roumanie et la Slovaquie. Après la Seconde Guerre Mondiale la stérilisation des femmes roms a été particulièrement pratiquée en Europe de l'Est. La majorité des cas de stérilisations non consenties ont eu lieu en ex-Tchécoslovaquie avant la chute de l'empire soviétique en 1990. Bien que cette politique ait été officiellement abolie après 1990, certains médecins continuèrent le programme sous leur propre chef.

Le nombre total de femmes victimes de ces pratiques médicales est très difficile à estimer car seulement un millier d'entre elles ont pu porter plainte grâce à l'aide d'organisations non gouvernementales. Le médiateur de la République Tchèque estime cependant que plusieurs milliers de femmes seraient concernées.

Toute la difficulté du processus d'incrimination réside dans le fait que les médecins aient réussi à extorquer des signatures de contrats aux femmes sur le point d'accoucher en leur expliquant que la stérilisation était nécessaire à leur survie présente ou future. Étant donné que ces femmes ne comprenaient pas toujours le tchèque, elles ont signé le papier qu'on leur tendait dans l'épuisement et la douleur, sans avoir compris ce qui en dépendait. Des filles aussi jeunes que 19 ans ont été stérilisées sans leur consentement éclairé suite à la naissance de leur premier enfant.

En parallèle des opérations non consenties à la suite d'accouchements ou d'avortements, de nombreuses femmes ont été payées sous formes d'allocations familiales ou menacées par exemple qu'on les expulse, ou qu'on confie leurs enfants aux services sociaux, en échange d'une stérilisation.

Les conséquences négatives sur ces femmes sont multiples : peur, honte et perte du sentiment de féminité. S'en suivent des discriminations au sein même de leur communauté car dès leur secret dévoilé, celles-ci ont été souvent abandonnées par leurs époux et marginalisées.

La Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) a condamné la République Tchèque dans plusieurs arrêts pour violation de l'article 3 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme interdisant la torture et les traitements inhumains et dégradants. Le premier ministre tchèque a formulé des excuses en 2009 à la suite du dépôt des premières plaintes en 2004. Malgré la mobilisation de la population Rom et de certaines organisations, à ce jour aucun médecin ni aucun hôpital n'a été sanctionné pénalement. Seulement deux femmes ont obtenu compensation en Slovaquie en 2011 et en République Tchèque en 2007.

Malgré les critiques de la communauté internationale, cette grave violation des droits de l'Homme a été brusquement passée sous silence. Le refus du gouvernement tchèque d'accorder une compensation financière aux victimes de stérilisations involontaires prouve qu'un long chemin reste encore à parcourir avant que les droits des Roms soient entièrement respectés en Europe.

Sources : Rapport de l'AEDH, 2013 : « Les Roms en Europe au 21ème siècle : violences, exclusions, précarité » :

[http://www.aedh.eu/plugins/fckeditor/userfiles/file/Discriminations%20et%20droits%20des%20minorit%C3%A9s/RAPPORT%20Roms%20AEDH%2017_4_2013\(1\).pdf](http://www.aedh.eu/plugins/fckeditor/userfiles/file/Discriminations%20et%20droits%20des%20minorit%C3%A9s/RAPPORT%20Roms%20AEDH%2017_4_2013(1).pdf)

9 - Soutien à Miné Günbay - ECFV

Miné Günbay, adjointe au Maire de la ville de Strasbourg, en charge des droits des femmes et de l'égalité de genre et membre du Bureau d'ECVF, est aujourd'hui victime de violentes agressions sur internet, d'une campagne de dénigrement par lettres et d'une pétition diffamatoire de la part de groupuscules mus par des opinions antidémocratiques.

Elu.es, et ancien.ne.s élu.es membres de l'association ECVF - Elu.es Contre les Violences faites aux Femmes - apportons tout notre soutien en cette circonstance à Miné Günbay, féministe laïque et engagée à nos côtés en faveur des droits des femmes et de l'égalité et contre les violences de genre.

Nous nous associons à l'élan de solidarité qui s'est manifesté ces derniers jours à son égard. Nous saluons en outre le travail qu'elle a conduit comme adjointe au Maire de Strasbourg depuis deux mandats. Elle a su donner à la question des violences et des droits des femmes dans sa ville une visibilité remarquable et reconnue de toutes et tous.

Une nouvelle fois, le 17 novembre 2015, sera organisée à son initiative, à l'occasion de la journée du 25 novembre, un colloque sur les violences contre les femmes « "Mon corps m'appartient" ... du contrôle à l'émancipation », qui attend près de 1.000 participant.es.

ECVF est fière de compter dans ses rangs des élu.es courageuses, déterminé.es, et engagé.es.

10 - Manifestons samedi 5 décembre 2015 contre le chômage et la précarité et pour la justice sociale

Alors que les conquêtes sociales et les valeurs de solidarité du Conseil national de la Résistance sont attaquées de toute part, les profiteurs de tout poil n'ont qu'une idée : rogner les droits sociaux pour augmenter encore leur marge de profit. Tous les prétextes sont bons pour exiger des salarié-es, avec ou sans emploi, de nouveaux sacrifices.

Heureusement, nous sommes nombreux à voir les choses autrement : il faut partager le temps de travail et les richesses afin de garantir à chacun les moyens de vivre décemment (emploi et revenu décent, logement, papiers...).

Avec officiellement plus de cinq millions de chômeurs, les raisons de manifester sa colère ne manquent pas : les fins de mois impossibles à boucler, les emplois précaires, la multiplication des contrôles et des sanctions à Pôle emploi, à la CAF, etc. Car alors que les agents sont déjà trop peu nombreux, que des agences sont fermées et que les horaires d'ouvertures devraient être réduits au 1er janvier, des corps de contrôleurs sont créés. Et comme chaque année, la Prime de fin d'année, ni garantie, ni étendue, ni revalorisée depuis que nous l'avons gagnée, est menacée, alors qu'il importe de reconnaître son utilité.

La manifestation du samedi 5 décembre se déroulera la veille des élections régionales qui désigneront ceux et celles ayant le pouvoir d'étendre la gratuité des transports publics.

Cette mesure, qu'exigent la justice sociale et la réalité écologique, est une urgence pour les chômeurs, les précaires et leur famille. Jusqu'au 11 décembre, un accord international pour le climat se négocie à Paris. C'est l'occasion de rappeler que les questions sociales et écologiques partagent et dénoncent une même origine : la course au profit à tout prix.

La mise en place de la Prime d'activité est prévue pour le début d'année avec des dangers déjà bien identifiés. A ces motifs de colère s'ajoute la prochaine « négociation » de la convention assurance chômage annoncée pour mi-janvier qui concerne, directement ou non, tous les salarié-es de ce pays. Officiellement, moins de la moitié des chômeurs perçoivent les allocations-chômage, les autres survivent avec les misérables minima sociaux (ASS, RSA...) et souvent n'ont même droit à aucun revenu personnel.

Nous voulons gagner des droits pour refuser la précarité et nous appelons à nous organiser pour cela. Un emploi c'est un droit - Un revenu c'est un dû !

- Revalorisation immédiate de tous les revenus des chômeurs et précaires !

- Garantie d'un revenu décent et personnel, avec comme référence le SMIC mensuel et la continuité des droits sociaux !

- Libre choix de son emploi et de sa formation !

11 - Sexisme and the city - Catherine Vincent - Le Monde des cultures et idées

Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 8 mars 2015 : Journée des femmes. Dans le quartier de la Gauthière, plusieurs dizaines d'entre elles sont réunies à l'université Foraine. Assises dans une salle de TD, gobelet de thé à la main, elles écoutent le compte rendu de l'atelier exploratoire auquel elles ont participé pendant la semaine. L'objectif était de repérer les quartiers où les femmes aiment bien aller, ceux où elles se sentent moins à l'aise. A la Gauthière, l'entrée du centre commercial, où se trouve un bar, s'est révélée problématique. « C'est un lieu où il y a beaucoup de regroupements de jeunes hommes, pas forcément agressifs, mais qui portent le regard sur elles, explique Karine Plassard, clermontoise et militante féministe. Quand on est une femme seule et que l'on doit passer devant quinze messieurs, ce n'est pas toujours évident. On peut être dévisagée des pieds à la tête, recevoir une réflexion pas très sympathique... Cela crée un sentiment d'insécurité. »

Anecdotique ? Pas pour les femmes. Dans toutes les villes, il y a des quartiers qu'elles évitent, des stations de métro auxquelles elles ne s'arrêtent pas, des espaces verts qu'elles préfèrent ignorer. Dans les lieux qu'elles fréquentent, elles flânenr rarement. Là où les hommes s'attardent à discuter, debout sur le trottoir ou attablés au café, elles s'activent, font des courses ou accompagnent les enfants. Quand elles sont seules, elles marchent sans traîner. Et le pire, c'est que, bien souvent, elles ne s'en aperçoivent même pas. Faites l'expérience. Demandez à vos amis, à vos collègues, à vos enfants s'ils ont remarqué combien la ville qu'ils arpencent est sexiste : ils et elles, pour la plupart, vous regarderont avec de grands yeux. Et plus encore s'ils vivent dans une zone favorisée.

Le constat est bien établi : dans les beaux quartiers comme dans les plus populaires, l'espace public n'est pas neutre. Et c'est le genre masculin qui y gagne. En France comme ailleurs, et de longue date. Ce qui est nouveau, c'est que des géographes, des urbanistes, des responsables municipaux se mobilisent désormais pour y remédier, et rendre ces lieux de vie plus égalitaires. Un impératif d'autant plus urgent, affirment certains, que si l'on n'y prend garde, la ville « écologique » de demain, celle qui devra participer à la lutte contre l'épuisement des énergies fossiles et le réchauffement climatique, pénalisera plus encore les femmes qu'elle ne le fait déjà. Car c'est une chose de rendre les transports moins polluants, l'éclairage moins énergivore ; c'en est une autre de permettre aux femmes de se déplacer commodément et de

circuler sans peur la nuit.

Peur du harcèlement : Grenoble, printemps 2012. Sophie Louargant, géographe à l'université Pierre-Mendès-France, mène une enquête auprès des usagers (42 hommes, 48 femmes) de trois espaces de nature et de loisirs de l'agglomération: le parc de l'Ile-d'Amour, celui de l'Ovalie et celui des Franges. « Les entretiens ont révélé que leur fréquentation était assez mixte, mais, en affinant les analyses, des différences sont apparues, détaille-t-elle. Ainsi, 42 % des hommes indiquaient fréquenter les espaces naturels plutôt seuls, contre seulement 21 % des femmes. A l'inverse, 54 % des femmes s'y rendent accompagnées ou dans le cadre de pratiques de sociabilité, contre seulement 36 % des hommes. » Et lorsqu'elles sont seules, « elles ont tendance à se protéger par des écouteurs pour courir ou faire du vélo, afin de ne pas être abordées ».

Dans ces lieux de détente comme ailleurs, la première cause de l'usage différencié de l'espace public entre hommes et femmes, c'est la peur. Peur du harcèlement de rue. Peur des attouchements dans le métro bondé. Peur de l'agression physique dans les quartiers glauques ou peu fréquentés. Des craintes malheureusement fondées : selon le rapport 2015 du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, 100 % des utilisatrices des transports en commun ont été victimes, au moins une fois dans leur vie, de harcèlement sexiste ou d'agressions sexuelles. Des craintes parfois même admises comme « normales », au grand dam des féministes.

« Lorsque vous sortez, évitez les lieux déserts, les voies mal éclairées, les endroits sombres où un éventuel agresseur peut se dissimuler. Dans la rue, si vous êtes isolée, marchez toujours d'un pas énergique et assuré. Ne donnez pas l'impression d'avoir peur » : voici ce que l'on pouvait lire sur le site du ministère de l'intérieur, sous le titre « Conseils aux femmes », jusqu'en 2013... date à laquelle ces « conseils » furent supprimés sous la pression de l'association Genre et ville. « Véritable injonction à ce que les femmes ne sortent pas de chez elles, ce texte était un outil de propagande paternaliste indigne d'un gouvernement qui prône une égalité juste et réelle entre les femmes et les hommes », s'insurge sa présidente, Chris Blache. Militante féministe, cette consultante en socio-ethnographie soutient que si la ville est devenue dangereuse pour les femmes, c'est le résultat « d'une construction sociale, sociologique et historique » : dans l'inconscient collectif, l'espace public -serait la propriété de l'homme, seul à même de l'investir en toute liberté. Et de fait : si les femmes occupent moins l'espace public que les hommes, c'est aussi qu'il n'est pas conçu pour elles.

Une offre de loisirs destinée aux hommes : Bordeaux, octobre 2014. Edith Maruéjouls, géographe du genre à l'université Bordeaux-Montaigne (laboratoire ADES-CNRS), soutient sa thèse de doctorat. Son titre : « Mixité, égalité et genre dans les espaces du loisir des jeunes ». Dans trois communes de l'agglomération bordelaise - deux situées en zones « sensibles », la troisième en milieu « protégé/privilégié » - , la chercheuse a passé au crible la fréquentation des loisirs à destination des 8-20 ans. Les résultats sont ahurissants : les deux tiers des bénéficiaires de l'offre de loisirs publique ou associative subventionnée sont des garçons. Ils sont plus de 65 % dans les activités sportives (toutes disciplines confondues), 75% à 80 % dans les maisons de quartier, maisons de jeunes et clubs de prévention... et représentent pratiquement 100 % des utilisateurs des équipements sportifs d'accès libre.

Dans l'espace public, la mixité des loisirs des jeunes est donc toute relative. L'écart se creuse franchement lors de l'entrée au collège, époque charnière à laquelle on observe une baisse drastique de la fréquentation des clubs omnisports, chez les garçons comme chez les filles. Mais alors que les premiers réinvestissent massivement les espaces publics sportifs - gymnase ouvert, terrain en accès libre, city stade ou skate park - , les filles en sont le plus

souvent absentes ou sont, au mieux, spectatrices. « *Ce décrochage passe souvent inaperçu* », remarque Edith Maruéjouls, qui est aussi créatrice du bureau d'études l'Arobe (Atelier recherche observatoire égalité).

Dans l'espace politique comme dans le travail social, on justifie cet écart par une équation simple : les filles surinvestissant le monde scolaire, il faut équilibrer la moins bonne réussite des garçons en leur permettant une expression sportive. C'est ainsi que s'amorce, dans l'espace public, « l'invisibilité de la question de la place des filles, et finalement des filles elles-mêmes ». Pour leur donner cette place, on peut imaginer diversifier les loisirs, rendre les terrains de jeux plus polyvalents, développer des activités -collaboratives aux côtés des sports de compétition - les pistes ne manquent pas, mais restent pour l'heure inexploitées.

« Si on se penche sur la pratique des musiques actuelles (rock, rap, techno, reggae...), on constate qu'elles sont elles aussi majoritairement masculines, renchérit le géographe Yves Raibaud, maître de conférences à l'université Bordeaux-Montaigne. Au total, les études menées sur les loisirs des jeunes font apparaître une très grande inégalité dans l'attribution des moyens par les collectivités territoriales et l'Etat, selon qu'il s'agit de loisirs féminins ou masculins. Ce qui est privilégié, c'est une offre de loisirs se disant neutre, mais en fait spécifiquement destinée aux garçons, dans l'objectif de canaliser la violence des jeunes dans des activités positives. » Pour ce chercheur, un tel angle de vue-revient à découvrir « une ville faite par et pour les hommes ». L'exemple de certaines villes, pourtant, en témoigne : ce sexism urban n'est pas une fatalité.

Rennes, meilleure élève en France : A Rennes, par exemple, nommée « meilleure élève pour l'égalité femmes-hommes au royaume des cancres », comme titrait, le 7 mars 2015, le magazine en ligne Yegg. A l'occasion de la Journée des femmes, le site Les Nouvelles News venait de dévoiler son palmarès des villes les plus engagées dans ce domaine, à l'issue d'un questionnaire envoyé aux cinquante plus grandes villes de France, hors Paris. Aiguillonnée par un réseau associatif foisonnant, la ville bretonne mène de longue date une politique volontariste en faveur de l'égalité de genre : créé en 2002, le Bureau des temps de la mairie rennaise a ainsi réaménagé l'ensemble des horaires des services publics, afin de permettre à tous et à toutes de mieux conjuguer vie professionnelle et vie privée. De même à Nantes, à partir de novembre, les bus de nuit expérimenteront l'arrêt à la demande, comme cela se fait au Canada, afin d'accroître la sécurité des passagères en les laissant descendre près de leur domicile.

« *Rendre la ville plus égalitaire, c'est possible* », confirme l'urbaniste néerlandaise Lidewij Tummers, chercheuse à l'université technique de Delft. L'Europe y participe : en 1999, les membres de l'Union s'accordaient à rendre juridiquement contraignant le principe du gender mainstreaming (ou « approche intégrée de l'égalité »), c'est-à-dire la prise en compte systématique de l'égalité de genre à tous les niveaux de décision. Certaines villes s'en sont inspirées. A commencer par Vienne (Autriche), ville modèle en la matière, où le manuel « *La prise en compte du genre dans l'urbanisme* » sert de référence dans tous les projets d'aménagement. Mais aussi Berlin, où des directives sont proposées en matière de rénovation urbaine à partir de l'identification des besoins différenciés des usagers et des usagères. Ou encore Barcelone, où un collectif d'architectes, de géographes et d'urbanistes désireux de faire respecter la loi sur l'égalité des genres propose des solutions pour les collectivités locales (commerces de proximité, signalisation des espaces, lieux de rencontre et de convivialité, transport public interurbain, etc.). Mais ces initiatives restent l'exception.

« Une quantité considérable de projets pilotes de gender mainstreaming dans l'urbanisme est maintenant disponible. Les résultats montrent qu'ils offrent de meilleurs cadres de vie non

seulement pour les femmes, mais pour tous les habitants de la ville. Mais ce constat a très peu pénétré le domaine de l'urbanisme », se désole Lidewij Tummers. Car les acteurs y restent souvent des hommes, dont les priorités perpétuent le caractère «androcentré» de la ville. Une ville qu'ils considèrent bien souvent comme «neutre»... en oubliant que les femmes l'utilisent bien différemment d'eux. Et en omettant, lors des processus de réflexion mixtes, de prendre les voix des femmes en compte au même titre que les leurs. « Parce qu'elles évoquent des réalités concrètes, pratiques, les interventions des femmes sont souvent considérées comme relevant de cas particuliers, relève cette architecte, alors qu'elles concernent en fait l'intérêt général. »

Les transports, un véritable défi: Exemple flagrant de ces exigences «□additionnelles□» : l'amélioration de leurs conditions de transport. « Dans les pays européens comme dans le monde entier, l'essentiel du travail de soins correspond toujours au rôle féminin, poursuit Lidewij Tummers. Cela implique que les femmes ont des journées interrompues, des déplacements multiples : on fait un détour en rentrant du travail pour les courses, on emmène les enfants à l'école et à leurs autres activités, on accompagne un grand-parent à une visite médicale. » Pour tenir cet emploi du temps tendu, le moyen de transport idéal est bien souvent la voiture. Mais là, on tombe sur un paradoxe : la ville « durable » de demain, dont l'esquisse se dessine déjà sur les tables des urbanistes, tend en bonne logique à réduire l'usage de l'automobile en centre-ville, au profit du vélo, de la marche à pied, du tramway ou du covoitage. Ce qui fait craindre au géographe Yves Raibaud une inégalité quotidienne plus criante encore.

« Les femmes utilisent plus les transports en commun que les hommes pour leurs trajets professionnels et de loisirs, mais elles prennent la voiture lorsqu'elles font les courses ou de l'accompagnement, souligne-t-il. Limiter l'accès du centre-ville aux voitures, cela revient surtout à léser ces femmes "multitâches" : celles qui utilisent leur véhicule par nécessité, pour des fonctions que ne partagent pas les hommes. » Les enquêtes menées dans son laboratoire sur la métropole bordelaise montrent que les femmes, pour des raisons pratiques, ont nettement moins recours au vélo que les hommes. Si le transport d'un enfant peut se résoudre par l'installation d'un porte-bagages, l'arrivée du deuxième règle la question : les mères interrogées n'envisagent plus d'utiliser leur vélo, évoquant la multitude de leurs déplacements et des trajets complexes.

En matière d'urbanisme, écologie rimerait donc avec inégalité ? Chris Blache n'est pas d'accord. « La ville durable peut tout à fait rimer avec l'égalité des genres, à condition de prendre ce critère en compte, affirme la présidente de Genre et ville. C'est vrai qu'on ne peut pas prendre trois enfants en même temps sur un vélo, comme il est vrai que ce sont les femmes qui continuent majoritairement d'emmener les enfants à l'école. Mais l'on peut, d'une part, lutter contre la perpétuation de ce stéréotype, d'autre part, remplacer la voiture par des solutions qui ne lèsent pas les femmes. Pour faciliter les sauts de puce qu'elles font dans la journée, on peut imaginer une ville à la mobilité plus douce, plus partageuse, avec des approches nouvelles - arrêt à la demande dans les transports en commun, passage aisément d'un mode de transport à un autre. » Cette socio-ethnographe n'est pas non plus convaincue que la réduction de l'éclairage public la nuit, mesure souvent évoquée pour ses avantages économiques et énergétiques, augmenterait l'insécurité des passant-es.

Solutions inventives: « La nuit ranime les fantasmes de peur, mais la grande majorité des agressions ont lieu de jour et dans des endroits familiers », remarque-t-elle en citant les travaux de la sociologue Marylène Lieber (Genre, violences et espaces publics, Presses de Sciences Po, 2008). Entre le noir total et le tout éclairé, elle estime que d'autres voies sont à

explorer. « Se sentir bien dans l'espace public, ce n'est pas forcément être éclairé par une lumière violente. De même que se sentir bien chez soi, ce n'est pas mettre l'halogène à fond, mais créer des ambiances de couleur et de lumière. » Plutôt qu'une réponse « ultrasécuritaire » (grillages, codes d'entrée, repli sur les lieux privés au détriment de l'espace public), elle prône la subtilité et l'inventivité. « Comme cela a été fait à Strasbourg, sur la place d'Austerlitz récemment rénovée, où un éclairage modulable permet de varier les ambiances. »

L'éloge de l'ombre, en quelque sorte, qu'il conviendrait de rapprivoiser... Mais que répondre, rétorque Yves Raibaud, aux piétonnes « qui regrettent qu'on éteigne de bonne heure les éclairages de rue pour faire des économies, quand on éclaire abondamment des stades, considérés comme nécessaires à l'attractivité des métropoles et fréquentés uniquement par des hommes » ? Changer les rapports sociaux de genre en milieu urbain, cela suppose aussi, et surtout, que les femmes s'en mêlent. Pas gagné. A l'issue des municipales de 2014, seulement 16 % des maires de France étaient des femmes. Et on ne comptait que six femmes maires de villes de plus de 100000 habitants (Paris, Lille, Nantes, Rennes, Amiens, Aix-en-Provence). Pas plus qu'en 2008.

DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES...

12 - Pour que les femmes s'approprient les informations afin d'accéder à leurs droits ! - Femmes et enfants face à la violence conjugale - Maison des Femmes Paris - 20 novembre
Comment les femmes confrontées à des violences de leur conjoint ou compagnon vivent-elles cette situation quand elles ont des enfants ? Quelles sont les répercussions de ces violences et comment s'en libérer dans ce contexte particulier ? Quels sont les droits des femmes et des enfants, quelles démarches accomplir ? Qu'en est-il de l'exercice de l'autorité parentale, de l'organisation de la vie des enfants après la séparation avec l'agresseur ?

Venez réfléchir et discuter de toutes ces questions avec :

- Michèle LARROUY, responsable des actions contre les violences masculines de la Maison des femmes de Paris, écoutante dans les groupes de parole et notamment dans le groupe de parole entre femmes confrontées à des violences dans le couple et ayant des enfants « De mère à femme » ;
- Joanna Marie-Rose, membre du Collectif féministe contre le viol et écoutante dans les groupes de parole de la Maison des Femmes ;
- Jessica Chevalier, avocate au barreau de Paris, membre de « Avocats femmes et violences », spécialiste en droit pénal et droit civil.

20 novembre ; de 18h30 à 20h30 ; 163, rue de Charenton - 75012 Paris - 01.43.43.41.13

Entrée libre - Ouvert à toutes les femmes ; Interpréariat en Langue des signes française.

13 - Aucune violence contre nous ne doit être tolérée, action contre les violences masculines - Maison des Femmes de Paris

Tous nos groupes de parole sont co-animés par une psychologue et une écoutante féministes formées et engagées contre les violences faites aux femmes

- Nos groupes de parole pour les femmes qui ont subi agressions sexuelles ou viols : Vendredi de 18h30 à 20h20. 1 fois par mois, le groupe se réunit sur une durée d'une année.

Nouveau groupe en décembre 2015 : contactez-nous !

- Contre toutes les violences masculines : mardi de 18h15 à 20h15 ; Une fois par mois avec une interprète LSF ; Mercredi de 17h15 à 18h45, deux fois par mois

*Maison des Femmes de Paris, 163, rue de Charenton - 75012 Paris - 01.43.43.41.13
maisondesfemmesdeparis@orange.fr*

14 - « Le traitement médiatique des violences faites aux femmes » - Jeudi d'Acrimed - 26 novembre 2015 - Paris

À la fin du mois d'août, le quotidien *L'Indépendant* titrait à la « une » : « L'amoureux est passé aux aveux », avec pour surtitre : « Perpignan : égorgée par dépit ». Cette « une » faisait suite au meurtre d'une jeune femme par son ex-compagnon à Perpignan. Ce cas n'est que l'un des derniers exemples du traitement médiatique déplorable des violences faites aux femmes. Le vocabulaire utilisé dédouane le meurtrier, forcément trop « amoureux », le crime est « passionnel », la parole est toujours donnée à l'agresseur plutôt qu'à l'agressée ou aux parties civiles, et tout est souvent bon pour trouver des responsabilités à la victime.

Le prochain « Jeudi d'Acrimed » propose de discuter du traitement médiatique des violences faites aux femmes. Pour cela, nous recevrons Audrey Guiller, journaliste indépendante et co-autrice, avec Nolwenn Weiler, de « *Le viol, un crime presque ordinaire* » et Lénaïg Bredoux, journaliste à Médiapart et membre du collectif « Prenons la Une ».

Pourquoi les questions de violences conjugales, de violences dans les transports ou dans l'espace public, d'agressions physiques ou sexuelles, de viol, etc. sont-elles si souvent reléguées dans les pages « faits divers » des journaux, sans mise en perspective sociale du problème ? Pourquoi les titres de ces articles se permettent parfois le ton de l'anecdote, du bon mot ? Pourquoi ces questions n'arrivent-elles en une des journaux que quand l'affaire prend un tour particulier, parce que l'auteur est une personnalité par exemple, ou parce que le contexte du crime est « sensationnel » ?

Comment expliquer l'absence du point de vue de la victime ou de ses proches quand est relatée une telle affaire ? Comment éviter le voyeurisme tout en donnant les détails nécessaires à la compréhension du contexte ? Comment finalement respecter la victime tout en faisant son travail d'information ?

Pourquoi note-t-on une telle absence de réflexion autour des violences faites aux femmes dans les médias ? Le sensationnalisme des affaires relatées est-il seulement lié aux difficultés économiques des groupes de presse, qui ne prennent donc pas le temps d'interroger les experts, les associations de victimes, et ne réalisent qu'un travail de court terme, ou doit-on également interroger la composition des rédactions et leur perméabilité à l'idéologie sexiste ? Y'a-t-il un travail de prise de conscience à effectuer dans les rédactions, face à des crimes et délits trop souvent banalisés ou réduits à des euphémismes ?

Autant de questions que nous tenterons d'aborder lors de ce « Jeudi d'Acrimed ».

« Jeudi d'Acrimed » jeudi 26 novembre 2015 à 19 heures à la Bourse du travail de Paris 3 rue du Château-d'Eau, Paris 10^e Entrée libre et gratuite

15 - Conférence - Débat « L'expérience de la Ville au féminin : Processus d'exclusion et stratégies d'appropriation » - Association Solidarité Femmes - Le Relais 77 - Montereau-Fault-Yonne - 17 novembre

Programme :

- Accueil des participant-es ; Ouverture institutionnelle ;
- Intervention de Chris Blache, socio-ethnographe, co-fondatrice et coordinatrice de l'association Genre et Ville ;
- Présentation de la Marche Exploratoire réalisée à Survillie - Montereau-Fault-Yonne avec le Centre Social ;

- Echanges avec la salle. Nous prolongerons la réflexion en partageant une collation.
- La participation à cette conférence est gratuite, cependant, le nombre de places étant limité, l'inscription est obligatoire par retour de mail à l'aide du coupon réponse ci-joint à antenne.senart@lerelais77.fr ou par téléphone au 01.64.89.76.43
- Salle François Mitterrand, Avenue de Surville, 77130 Montereau-Fault-Yonne*

16 - Colloque international « Je travaille, donc je suis. Le Mage a 20 ans » - 4 décembre - Paris

Ouverture : Frédéric Dardel, Président de l'Université Paris Descartes

Conférence inaugurale : Angela Davis, University of California, Santa Cruz

Introduction : L'histoire du Mage

3 Tables rondes : Les forces du Mage ; La reconfiguration/diversification des objets de recherche ; Travail, genre et féminismes d'hier à demain.

Synthèse du colloque : Nicky Le Feuvre, Université de Lausanne

Conférence de clôture : "Faire l'histoire du travail des femmes", Michelle Perrot, Université Paris Diderot

Afin de prendre en compte votre demande d'inscription, nous vous remercions de bien vouloir remplir le bulletin d'inscription ci-dessous et de nous l'envoyer par mail avant le 13 novembre à : lemagea20ans@gmail.com. Le nombre de places étant limitées et les consignes de sécurité très strictes en Sorbonne, nous vous confirmerons votre inscription courant novembre : Je souhaite m'inscrire au colloque du Mage (veuillez préciser si c'est le matin, l'après-midi ou les deux) : Prénom, Nom, Institution, Adresse courriel.

La Sorbonne - Amphithéâtre Louis Liard - 1, rue Victor Cousin - 75005 Paris

17 - Ce mois-ci chez Violette and Co

• L'association "Les Ami-es de Violette and Co" invite à un débat : "La vie d'Adèle vs La belle saison" - Dimanche 8 novembre à 16h : En 2013 puis en 2015, deux films « grand public » racontant une histoire d'amour entre deux femmes sont sortis en France. Chacun des films est interprété par des actrices connues. L'un est tourné par un homme, l'autre par une femme... Vous avez vu La Vie d'Adèle d'Abdellatif Kechiche ? La Belle Saison de Catherine Corsini ? Vous avez envie de les revoir ? Alors venez en discuter avec Les ami-es de Violette, échanger vos impressions, raconter vos coups de cœur ou vos agacements. La participation à cette activité est ouverte à toutes et à tous. L'association « Les Ami-es de Violette and Co » est née cette année dans le but de soutenir la librairie Violette and Co et de participer à son rayonnement. Infos sur l'association et contact :

lesami.esdeviolette@gmail.com". <http://www.violetteandco.com/librairie/spip.php?article834>

• Club de lecture de Violette and Co : La saison de l'ombre, de Léonora Miano - Samedi 14 novembre de 14h à 16h : Le club de lecture que nous avons initié en septembre 2014 autour de l'œuvre de Violette Leduc a repris en proposant en alternance de continuer une séance par trimestre sur Violette Leduc et les autres séances sur des romans suggérés par des participantes. Le club de lecture est ouvert à tous-tes, vous pouvez venir régulièrement ou occasionnellement. Il est simplement demandé (et indispensable !) d'avoir lu le livre qui sera discuté et de préparer 10 à 20 lignes d'un extrait à lire éventuellement. Aperçu des séances suivantes : samedi 12 décembre, Moi, Jean Gabin de Goliarda Sapienza ; samedi 16 janvier, Soifs de Marie-Claire Blais. <http://www.violetteandco.com/librairie/spip.php?article830>

• Rencontre avec Ines de Luna, Valérie Morin, Mona Thomas et Oristelle Bonis pour l'ouvrage collectif Marie (iXe) - Mercredi 18 novembre à 19h : Ce livre est un hommage à Marie

Dedieu, enlevée au Kenya et assassinée en Somalie en 2011. Au moment de sa disparition, il a été largement rappelé que Marie avait été directrice de publication du Torchon Brûlé. On a moins parlé de sa proximité avec les milieux du théâtre et du cinéma, et de sa passion pour les arts plastiques qui la portaient à faire connaître les œuvres de créatrices qu'elle admirait. Sept de ses amies ont entrepris de raconter son histoire et de mettre en valeur cette part importante de son travail. En associant à ses textes, publiés ou inédits, leurs conversations, leurs récits, leurs souvenirs, elles tentent ici de retracer l'itinéraire complexe et attachant d'une femme décidée coûte que coûte à tenir debout.

<http://www.violetteandco.com/librairie/spip.php?article831>

• *Soirée Christiane Rochefort à l'occasion de la parution de son Journal pré-posthume possible (iXe)* - Vendredi 20 novembre à 19h : En présence de Ned Burgess, lecture musicale par Orit mizahi accompagnée par Awena Wena Burgess (chant) et David Mizrahi (guitare). Christiane Rochefort a tenu ce journal par intermittences, entre 1986 et 1993. L'autrice de *Printemps au parking*, des *Stances à Sophie*, d'*Une rose pour Morrison* aborde alors la vieillesse avec, intact, "un certain état de fureur" qui est la condition de sa lucidité, de son ironie, de sa légèreté profonde. Fureur de vivre et goût de vivre, chez elle puissamment liés, se traduisent en réflexions lapidaires et parfois désespérées sur l'état du monde, en fragments émerveillés devant sa beauté. La concision à laquelle elle atteint ici est admirable, ses notes ont souvent la justesse émouvante ou cinglante du poème. Rochefort ne tient pas son journal pour garder trace de sa vie, ordonner sa pensée, organiser le cours des choses. Elle écrit sur l'écriture et elle écrit sur des riens, et sur des fulgurances, sur la douleur, sur le courage, sur ce qui alimente le flux créatif ou l'assèche.

<http://www.violetteandco.com/librairie/spip.php?article833>

Rencontre avec Anne Querrien et Monique Selim pour leur livre La libération des femmes, une plus-value mondiale (L'Harmattan) - Mercredi 25 novembre à 19h

Pour situer d'où elles parlent, les autrices de ce livre reviennent d'abord sur leur long parcours personnel de militantes et de chercheuses. Puis dans leurs articles qui composent ce livre, leur parti-pris est de jeter la lumière sur les contradictions, aussi bien à l'échelle microsociale de la vie quotidienne que dans les engagements plus politiques. L'approche anthropologique et la réflexion féministe sont conjuguées pour explorer le sens de ces évolutions. La cause des femmes, intégrée à la « bonne gouvernance », prend des visages multiples, devient une variable flexible et malléable à volonté. La mondialisation met partout en avant les revendications des femmes à condition qu'elles concourent à la promotion des normes globales de genre, à la diffusion d'une image médiatique de la condition féminine et du progrès. Les femmes voient leur libération se transformer en plus-value du capitalisme, tandis que la diversité de leurs pratiques déroule les fils d'un monde pluriel et résistant.

<http://www.violetteandco.com/librairie/spip.php?article832>

LIVRES, CINÉMA, THÉÂTRE, TÉLÉVISION...

18 - Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe - Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes

Jeudi 5 novembre, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes a rendu public son "Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe". Fruit d'un travail avec des linguistes, des professionnel.les de la communication et des chercheur.es, ce Guide est pensé comme un outil pédagogique et concret pour que l'argent public investi dans la communication contribue à la lutte contre les stéréotypes, au lieu de les laisser perdurer,

voire les entretenir.

En effet, si conformément aux engagements internationaux et européens de la France, l'égalité entre les femmes et les hommes est aujourd'hui promue à tous les niveaux, il n'en reste pas moins qu'en 2015, la communication publique est encore largement vectrice de stéréotypes de sexe :

- *dans le langage* : en usant du masculin dit « neutre » et « universel » dans les textes adressés à la population mais aussi dans les noms de fonction, ce qui contribue à invisibiliser les femmes ;
- *dans les images* : en enfermant dans les femmes et les hommes dans des représentations stéréotypées : couleurs douces ou rose pour les femmes/sombres ou bleu pour les hommes, positions lascives ou maternantes des femmes/ambition et domination pour les hommes ;
- *à la tribune et au micro* avec une présence déséquilibrée des femmes et des hommes.

Au travers d'exemples illustrés, ce Guide pratique propose 10 recommandations pour une communication libérée des stéréotypes de sexe. Lors de cet événement qui a attiré plus de 200 personnes, la Présidente Danielle Bousquet a encouragé les pouvoirs publics et la société civile "à se saisir de ce Guide et à en être les relais pour amplifier la dynamique pour une communication égalitaire".

Pour le télécharger :

http://www.haut-conseil-equalite.gouv.fr/IMG/pdf/programme_20151105.pdf

19 - Livre : « Marie » - Françoise Clavel, Juliette Kahane, Inès de Luna, Marie-Pierre Macia, Valérie Morin, Nadja Ringart, Mona Thomas

L'histoire de Marie se mêle à l'histoire de chacune des sept amies qui signent ce livre. Toutes nous nous sommes engagées dans le même mouvement de lutte de femmes - à un moment ou à un autre. Et c'est là que nous avons rencontré Marie. Son histoire, extraordinaire à plus d'un titre, l'est aussi de ce que nous y avons vécu ensemble.

Écrire un livre à plusieurs. Très vite après l'annonce du décès de Marie en captivité, aux mains de pirates somaliens, cela nous réunit : pour l'accompagner un peu, pour que d'autres puissent la connaître et l'aimer eux aussi, nous lui composerons un livre. Ce projet mis en chantier il y a quatre ans, dans le choc de la perte de l'amie et dans le chagrin, nous a ramenées aux réalisations collectives d'il y a quarante ans.

Mais écrire un livre à plusieurs, est-ce possible ? Faire œuvre commune avec les singularités de chacune, sans hiérarchie ni commandement ? Rien d'étonnant si la réalisation - collective comme celle du Torchon brûle - a tout de suite ressemblé aux entreprises utopiques et irréalistes de l'époque. Et si le fil conducteur choisi a été la lecture des textes de Marie - tissant par des discussions à sept nos interrogations et nos paroles avec les siennes.

Chacune d'entre nous avait abordé avec Marie ces questions : comment parler du Mouvement de libération des femmes ? Comment raconter tout ce qui avait été accompli, sans gommer pour autant les affrontements dans et autour du groupe Psychépo¹ ? Et comment, malgré tout, l'amitié a survécu. Malgré les difficultés à nous accorder parfois, nous avons accompli là quelque chose de l'ordre du partage et d'une actualité de nos rêves anciens. N'était-ce pas la meilleure façon de continuer d'être un peu avec notre amie ?

Editions iXe, Donnemarie-Dontilly 2015, 176 pages, 16 euros